



Vol. III.—No. 17.

MONTREAL, JEUDI, 25 AVRIL, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'INDEPENDANCE.

Persuadé que l'indépendance du pays n'est plus qu'une question d'opportunité que le moindre incident peut trancher d'un jour à l'autre, il est du devoir de nos hommes publics de préparer la place que nous devons occuper dans le nouvel état de choses.

C'est le temps de nous poser la question suivante : pouvons-nous entrer dans l'indépendance, comme nous sommes, sans modifier la constitution qui nous régit depuis cinq ans ? Nous croyons que non.

Il faudrait auparavant ou en même temps assurer davantage l'autonomie des provinces et l'indépendance de leurs institutions en faisant une délimitation plus parfaite du pouvoir fédéral et local.

Toutes les provinces sont intéressées à demander cela, en vue de l'harmonie et du bon fonctionnement de la Confédération, mais pas autant que nous qui avons des intérêts religieux et nationaux tout particuliers à sauvegarder, à mettre à l'abri des antipathies. Il ne faut pas oublier que sous ce rapport l'indépendance peut nous offrir des dangers. Nous pouvons sous le régime actuel trouver dans l'Angleterre un tribunal ou un arbitre impartial dans la plupart des cas ; nous pouvons jusqu'à un certain point espérer que loin de nos luttes, étrangère à nos divisions nationales, elle jugerait froidement les difficultés qui pourraient surgir.

Mais où trouverons-nous ce tribunal impartial dans la Confédération devenue indépendante, entourés que nous serons de provinces et de majorités hostiles ?

La première pensée de ceux qui font des constitutions pour les peuples est de prévenir les conflits et les erreurs, de fermer autant que possible la porte aux fausses interprétations. A plus forte raison ils doivent user de prudence, lorsqu'il s'agit de faire ensemble, sous un même drapeau, des nationalités si distinctes, de concilier des intérêts si divers. Toute négligence dans pareil cas est une faute grave, car on inocule dans la nouvelle constitution, dès son origine, un germe de mort qui la tuera promptement.

On dit quelquefois que dans ce siècle, et surtout dans ce pays, on n'a pas raison de se défier des animosités religieuses et nationales, que ces questions brûlantes ont fait leur temps. Il faut ne pas connaître l'histoire et le cœur humain pour émettre une pareille opinion et il faut être peu homme d'état pour agir d'après un pareil principe.

On aura beau changer la face du monde, il y a quelque chose qu'on ne changera jamais, le cœur humain, quelque chose qu'on ne pourra détruire, savoir l'amour de soi, des siens et de sa nationalité. Ces trois amours qui réellement n'en forment qu'un et s'alimentent à la même source, dureront aussi longtemps que la nature humaine ; toujours les hommes s'aimeront en eux-mêmes et dans ce qui les touche de plus près, et toujours par conséquent il faudra tenir compte des intérêts personnels, religieux et nationaux. Et même on ne pourra jamais avoir trop de prudence, prendre trop de précautions à ce sujet, car on aura beau faire, l'ambition et le fanatisme trouveront moyen de fausser l'interprétation des lois et des constitutions.

C'est la pensée qui inspira les fondateurs de l'Union Américaine et présida à l'établissement des droits d'Etat, à la division si complète des pouvoirs généraux et locaux.

Et cependant malgré le plus grand soin, que de conflits encore !

Nous avons déjà eu un exemple frappant du danger qu'il y a d'exposer les droits des minorités à des interprétations erronées. Qui ne doute, par exemple, que l'interprétation donnée par Sir John à l'Acte de Confédération, au sujet des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, ne soit la conséquence naturelle des exigences politiques et nationales de la majorité dans le gouvernement et la législature fédérale ?

A combien d'autres conflits ne donnera pas lieu l'Acte de Confédération ? Et qui sera juge de ces conflits lorsque nous serons indépendants ? La Cour Suprême, c'est-à-dire un tribunal composé d'hommes qui nous jugeront avec les idées et les sentiments de la majorité dont ils sanctionneront naturellement, et même souvent sans malice, la conduite.

Restreindre et bien définir la juridiction et les pouvoirs du Gouvernement Fédéral et de la Cour Suprême, de manière à assurer notre indépendance absolue dans l'exercice de nos droits et la jouissance de nos institutions religieuses et nationales, est donc pour nos hommes publics un acte de sagesse et de nécessité. Ce n'est pas seulement une question nationale, c'est encore une question politique ; le sentiment ici est d'accord avec la raison. Si ceux qui ont fait la Confédération sont sérieux dans leur projet d'en faire une grande nation indépendante, ils doivent prévenir les abus et les injustices qu'i forceraient les minorités de chercher protection sous un autre drapeau.

Nous parlerons, dans un autre article, de la constitution de la Cour Suprême qui peut être pour nous un grave danger.

Nous n'avons aujourd'hui voulu qu'effleurer la question et la recommander à la considération de la presse et de nos hommes publics. Sur ce terrain il ne devrait pas y avoir de division.

L. O. DAVID.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

Depuis le cinq de ce mois, Québec est dans la jubilation. Il se passe au sein de la cité un spectacle qu'il nous est rarement donné de contempler. On s'aborde tout joyeux et l'âme pleine de rayons. Quelque chose d'inaccoutumé flotte dans l'air. Chacun s'empresse de jeter un voile sur le passé pour mieux contempler l'avenir qui se présente tout constellé de brillantes promesses. Il n'y a plus de vieux garçons, plus de vieilles filles : ils célèbrent la noce d'une même idée, et oublient, sous le coup de la nouvelle, qui se répand comme une trainée de poudre, les petites misères de leur fragile et malencontreuse position. Les anciennes querelles, étouffées sous un long baiser d'amour, n'existent plus qu'à l'état de souvenir. La médiancée même, cette vieille aux mille bouches de cuivre, s'arrête, en souriant, au seuil de chaque demeure. L'amant courroucé rêve une réconciliation.

Impossible à présent de distinguer le créancier du débiteur ; celui-ci s'est enrichi de l'arrogance de l'autre ; et vous risqueriez un fatal quiproquo, si vous alliez offrir hypothèque à ce gandin qui là-bas rase les maisons, en fumant un cigare. Le travailleur, de son côté, relève bien haut le front qui, hier blanchissait d'inquiétudes et de soucis, pendant que l'épouse raconte aux enfants, qui font cercle autour d'elle, des choses ineffables, puisque leurs figures, pleines d'interrogations, dénotent le joyeux étonnement de leurs jeunes intelligences.

Vous allez peut-être croire que le printemps, qui vient d'apparaître, frais comme une rose, à l'horizon, constitue l'unique cause qui ravit ainsi Québec jusqu'au troisième ciel.

En effet, il est bien doux à l'âme le moment solennel où la nature revêt ses plus riches couleurs et lave dans l'eau des

grands fleuves son ciel azuré, comme pour souhaiter la bienvenue au nouvel hôte qui s'avance, tenant dans sa main une corbeille de fleurs. Elle ordonne : et l'oiseau, sous la ramée, entonne un hymne au créateur et redit à l'écho des solitudes un chant que l'oreille attentive savoure avec délices. La prairie, naguère stérile et pâle, se pare d'un royal manteau où la blanche marguerite le dispute à l'éclatante fraîcheur des violettes. Comme un divin encens, le parfum des lilas en fleurs, monte vers le ciel, et la terre, tressaillant de fécondité sous un plus chaud soleil, promet au gai labourer une moisson qui fera plier ses granges.

Avouez-le. Votre âme n'est-elle pas plus à l'aise quand, au matin d'un beau jour, levé avec le soleil, vous contemplez sur la colline ce grand et harmonieux travail de la nature ?

Ce n'est pourtant pas encore là ce qui donne à Québec cette étonnante physionomie que je viens d'esquisser à larges traits. Mais quoi donc, direz-vous, peut transfigurer ainsi toute une ville ?

Le temps de tremper ma plume, et je vous donne le secret de cette subite transformation.

Disons d'abord ce qu'était pour Québec le chemin de fer du Nord.

Si l'on pouvait calculer combien de fois ce mot a été prononcé au sein de notre ville, et noter les différents sons sur lesquels on l'a ainsi prononcé, le chiffre total nous effraierait et le désordre des sons ferait perdre la tête à Prume lui-même.

Pour nous ce mot était passé à l'état de proverbe. La tradition orale le transmettait de père en fils comme un legs sacré. C'était, en quelque sorte, comme une autre *légitime* pour les enfants. On le retrouvait dans toutes les bouches et dans tous les discours : le soir, pendant les longues veillées d'hiver, la conversation devenait languissante si l'on négligeait de prononcer ce mot qui jaillissait comme une étincelle. Il était le cri du jeune homme, l'espérance de l'homme mûr, la dernière et suprême invocation des vieillards. On en avait fait un mythe à la faveur duquel chacun brodait son histoire ou sa légende. L'imagination aidant, le chemin de fer du Nord était devenu la bête noire de notre ville. L'aïeule nous endormait sur ses genoux, en prononçant son nom, et nos malices enfantines étaient bientôt réduites à leur plus simple expression, si la vieille nous disait : tais-toi, ou je vais faire entrer le chemin de fer du Nord. C'est alors que nous étions sages : nous n'aurions pas remué pour un pain de sucre. Il nous semblait voir apparaître dans l'ombre un corps noir avec une crinière de flammes. A l'école, si l'on voulait mettre le sceau à la réputation d'un confrère paresseux, on l'appelait rien moins que le chemin de fer du Nord. Le projet de ce chemin avait été si souvent mis et remis sur le métier, on l'avait tant de fois retourné de toutes les manières et sur toutes les faces, que son nom était devenu le synonyme de lenteur et fiasco. D'un autre côté, voulait-on se mettre en évidence, chercher la popularité, faire mousser une candidature, entrer au conseil de ville, même au parlement, vite on promettait son appui sincère au chemin de fer du Nord. Cette seule promesse portait un homme sur le pavais. Si l'ouvrier manquait d'ouvrage, si la misère aux doigts décharnés frappait à sa porte en lui soufflant l'émeute, vite, encore, on étalait aux yeux, toujours éblouis, le spécifique unique, le *pain killer* de la situation. La tribune aux harangues était envahie par une nuée d'orateurs, annonçant aux quatre vents du ciel la réalisation de l'éternel projet. Et le peuple, toujours croyant, se laissait leurrer ainsi. La misère était si grande alors chez l'ouvrier, que les promesses trompeuses de ces Mirabeau de plâtre lui laissait ignorer qu'il bâtitait des châteaux en Espagne.

Maintenant que je vous ai dit ce qu'était pour Québec le chemin de fer du Nord, trouvez-vous toute naturelle cette transformation, quand j'ajouterai que le cinq de ce mois on avait enfin donné le dernier coup de plume au contrat de ce trop fameux projet ?

Mettez-vous à notre place. Imaginez que vous avez été bercé de cette douce illusion toute votre vie, que l'on a fait passer à maintes reprises, devant vos yeux, cette machine aux flancs noirs, contenant l'abondance, tout cela, sans jamais avoir pu en toucher la réalité ; et que l'on vienne vous dire un bon matin : ce qui n'était qu'un rêve est maintenant une réalité ; vous n'avez plus qu'à vous courber pour cueillir le fruit si longtemps désiré, dites-le, croirez-vous alors en notre joie et la traiterez-vous de folie ?

Parlons plus sérieusement.

Le chemin de fer du Nord pour notre ville, c'est en effet l'abondance et la prospérité, c'est la joie et le bien-être, revenant